



Eau facturé + qu'il ne devrait par le propriétaire et electricité

Par **Mallaury**, le **01/10/2017** à **20:47**

Bonjour, nous sommes 4 appartements et le propriétaire fait à chaque fin d'année un relevé de compteur d'eau (chaque locataire a son compteur)

Nous lui donnons 30€/mois pour les provisions d'eau

Quand il fait sa facture il marque le nombre de mètre cube consommé en écrivant "eau + assainissement" (nous n'avons aucune preuve du montant de mètre cube et de l'assainissement) nous rajoute 30€ pour l'éclairage des parties communes alors que nous avons aucune idée sur quels chiffre il se base pour nous donner cette facture.

Ma voisine s'est retrouvé à donner 360€ (en provision 30x12) à rajouter 30€ d'électricité des parties communes et le propriétaire lui a encore demandé de donner 190€ ce qui fait un total de 580€ pour une année à 3.

Il me semble avoir le droit de lui demander la facture que l'organisme de l'eau lui a fournit mais je sais d'avance que celui ci ne voudra rien montrer.

Quels sont mes recours ?

Mon autre voisin lui a donné 300€ pour l'année et il est seul.

Moi n'étant pas là depuis longtemps je n'ai pas encore reçu de facture j'ai donc été relevé mon compteur voir ou je me situais par rapport à ma consommation et il s'avère que j'ai versé 120€ de provisions et j'ai approximativement consommé 17 mètre cube soit une 60aine d'euros. Je m'en vais en novembre je saurais donc combien il me facture en plus.

Il faut trouver un moyen pour qu'il rembourse tout le monde..

Merci de vos réponses